

219C0736
FR0000120503-FS0398

3 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BOUYGUES
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 avril 2019, complété notamment par un courrier reçu le 2 mai 2019, la société anonyme Natixis (30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 16 avril 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société BOUYGUES et détenir directement et indirectement, à cette date, 25 713 599 actions BOUYGUES représentant autant de droits de vote, soit 6,92% du capital et 5,17% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Natixis SA ²	25 642 621	6,90	25 642 621	5,15
Natixis Assurance ³	70 978	0,02	70 978	0,01
Total	25 713 599	6,92	25 713 599	5,17

Ce franchissement de seuils résulte de la conclusion de contrats financiers à dénouement physique et monétaire portant sur des actions BOUYGUES.

À cette occasion, la société Natixis SA a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Le déclarant a précisé détenir, au 16 avril 2019, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 8 965 100 actions BOUYGUES réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- 14 options d'achat (position acheteuse) de gré à gré à dénouement physique portant sur un total de 3 346 000 actions BOUYGUES exerçables entre le 20 décembre 2020 et le 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 28 € et 39 € ;
- 19 options d'achat (position acheteuse) listées à dénouement physique portant sur un total de 4 619 100 actions BOUYGUES exerçables entre le 21 juin 2019 et le 15 décembre 2023, à des prix unitaires compris entre 28 € et 44 € ; et
- 3 options de vente (position vendeuse) listées à dénouement physique portant sur un total de 1 000 000 actions BOUYGUES exerçables entre le 21 juin 2019 et le 18 décembre 2020, à des prix unitaires compris entre 24 € et 36 €.

¹ Sur la base d'un capital composé de 371 521 107 actions représentant 497 710 856 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Filiale à 70,7% de la société BPCE.

³ Filiale à 100% de Natixis SA.

Le déclarant a précisé détenir, au 16 avril 2019, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 7 807 780 actions BOUYGUES réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- 4 contrats d'échange de flux financier de gré à gré à dénouement en espèces portant sur 7 540 471 actions BOUYGUES⁴, exerçables à tout moment entre le 4 janvier 2023 et le 4 janvier 2027 ;
- 20 options d'achat de gré à gré à dénouement en espèces portant sur 79 175 actions BOUYGUES⁵, exerçable le 29 novembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 26 € et 28 € ; et
- 5 options d'achat listées à dénouement en espèces portant sur 18 805 actions BOUYGUES⁶, exerçable en novembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 26 € et 27 €.

Le déclarant a précisé détenir directement et indirectement, au 26 avril 2019, 28 418 083 actions BOUYGUES représentant autant de droits de vote, soit 7,65% du capital et 5,71% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Natixis SA ²	28 347 027	7,63	28 347 027	5,70
Natixis Assurance ³	71 056	0,02	71 056	0,01
Total	28 418 083	7,65	28 418 083	5,71

Le déclarant a précisé détenir, au 26 avril 2019, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 8 965 100 actions BOUYGUES réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- 14 options d'achat (position acheteuse) de gré à gré à dénouement physique portant sur un total de 3 346 000 actions BOUYGUES exerçables entre le 20 décembre 2020 et le 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 28 € et 39 € ;
- 23 options d'achat (position acheteuse) listées à dénouement physique portant sur un total de 4 619 100 actions BOUYGUES exerçables entre le 21 juin 2019 et le 15 décembre 2023, à des prix unitaires compris entre 28 € et 44 € ; et
- 3 options de vente (position vendeuse) listées à dénouement physique portant sur un total de 1 000 000 actions BOUYGUES exerçables entre le 21 juin 2019 et le 18 décembre 2020, à des prix unitaires compris entre 24 € et 36 €.

Le déclarant a précisé détenir, au 26 avril 2019, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 7 704 536 actions BOUYGUES réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) :

- 4 contrats d'échange de flux financier de gré à gré à dénouement en espèces portant sur 7 540 471 actions BOUYGUES⁴, exerçables à tout moment entre le 4 janvier 2023 et le 4 janvier 2027 ;
- 20 options d'achat de gré à gré à dénouement en espèces portant sur 162 579 actions BOUYGUES⁷, exerçable le 29 novembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 26 € et 28 € ; et
- 1 option d'achat listée à dénouement en espèces portant sur 1 486 actions BOUYGUES, exerçable en novembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 26 € et 27 €.

⁴ Sur la base d'un delta de 0,362 (soit un notionnel de 20 786 813 actions) (source : *interne Natixis*).

⁵ Sur la base d'un delta de 0,063 (soit un notionnel de 1 255 907 actions) (source : *interne Natixis*).

⁶ Sur la base d'un delta de 0,063 (source : *interne Natixis*).

⁷ Sur la base d'un delta de 0,063 (soit un notionnel de 2 580 625 actions) (source : *interne Natixis*).